

**Institut français  
des sciences et technologies  
des transports, de l'aménagement  
et des réseaux**

**L'Europe peut apporter un  
soutien à l'innovation routière.  
Quelle implication des acteurs  
français ?**

Nicolas Hautière, COSYS



**IFSTTAR**

# Plan de l'intervention

- Enjeux
- Achat public innovant
- Recommandations de l'IDRRIM
- Relance du soutien à l'innovation routière
- MG 8.3-2015 : une opportunité à saisir ?

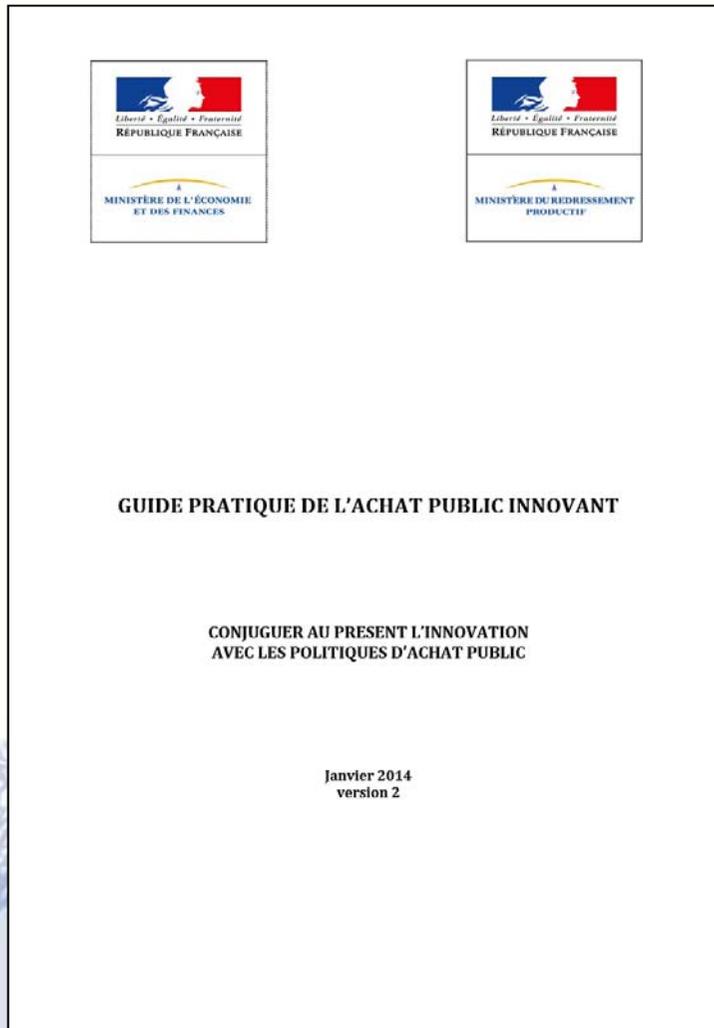


# Enjeux

- Parc d'infrastructures de transport vieillissant
- Investissement public en berne
- Les solutions de mobilité intelligente ne peuvent se déployer sans infrastructure adaptée
- L'innovation est un outil permettant de répondre à ces enjeux
  - Coût réduit
  - Risque partagé
  - Développement économique

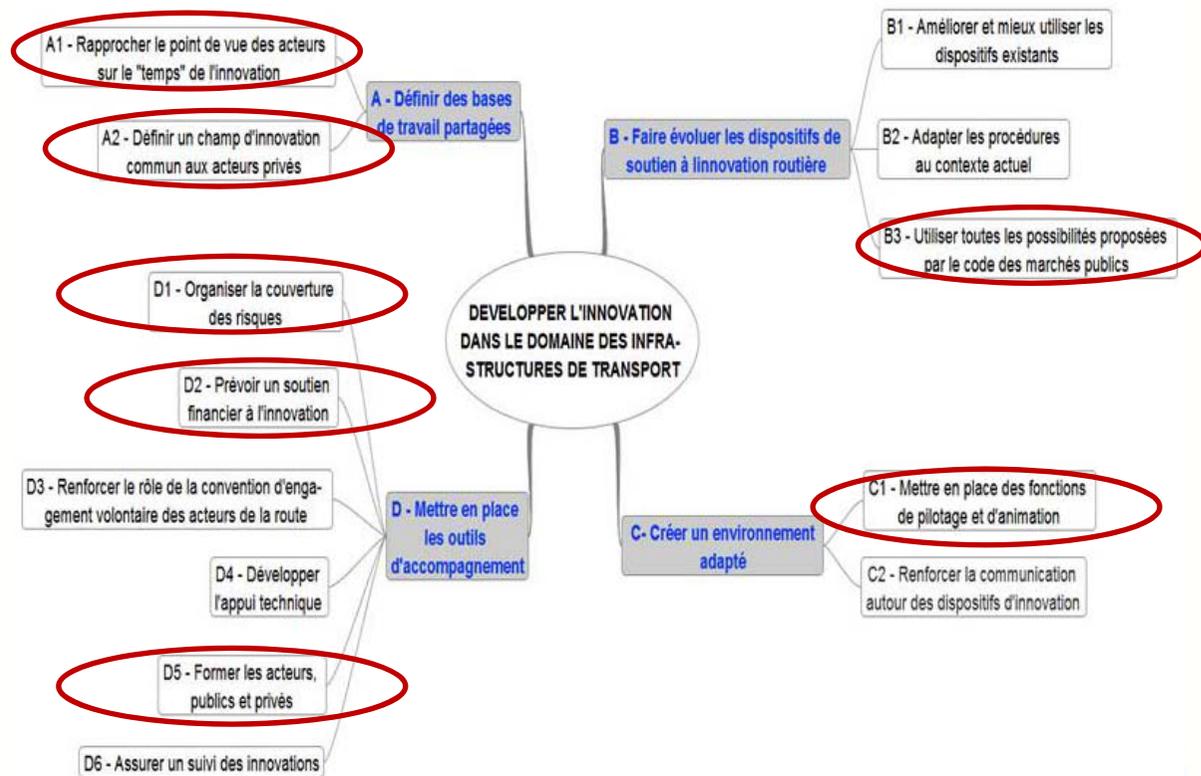


# Achat public innovant



- Objectif phare
  - Réaliser 2% d'achats publics innovants d'ici 2020
- Objectif partagé avec la CE
- Guide pratique de l'achat innovant mentionne le mécanisme PCP/PPI

# Recommandations de l'IDRRIM



# Le Comité innovation routes et rues (CIRR) a été relancé fin 2014



- Le CIRR est l'un des outils mis en place en 2007, par le MEDDE pour encourager l'innovation.
- Cette politique vise
  - à favoriser l'émergence de solutions techniques (procédé, produit, méthodologie, ...) répondant de la manière la plus efficace et efficiente aux besoins des différentes maîtrises d'ouvrage du domaine routier
  - à renforcer la compétitivité des entreprises françaises du secteur des travaux publics par une offre de prestations à l'avant-garde des connaissances et de la technologie.
- L'Ifsttar anime le Groupe des Experts Routiers qui appuie le CIRR

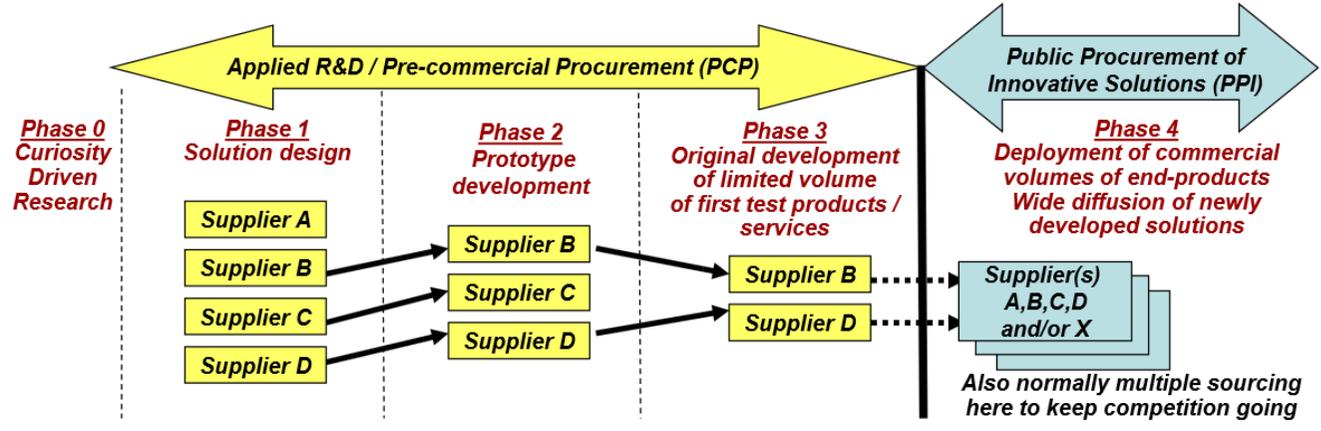
# MG-8.3-2015 : une opportunité à saisir ?

- Solution 1 : inscrire le CIRR dans une démarche de PCP/PPI
  - Atouts :
    - Meilleur partage du risque a priori
    - Ouverture à l'international
    - Répond à plusieurs attentes des acteurs
  - Inconvénients :
    - Ambiguïté du CIRR entre PCP et PPI
    - Spectre trop large

- Solution 2 : développer un PPI spécifique

- Qui ?
  - L'Etat a priori
- Comment ?
- Quel thème ?

- **PCP** to steer the development of solutions towards concrete public sector needs, whilst comparing/validating alternative solution approaches from various vendors
- **PPI** to act as launching customer / early adopter / first buyer of innovative commercial end-solutions newly arriving on the market



# Perspectives

- La relance de l'innovation routière fait partie des priorités portées par l'IDRRIM
- Le MEDDE a mis en place des outils comme le CIRR et l'a relancé fin 2014
- L'appel MG 8.3-2015 est de nature à compléter ce dispositif
- L'Ifsttar est prêt à apporter son aide pour faire émerger une initiative en ce sens



# Merci de votre attention

## Ifsttar

14-20 Bld. Newton

Cité Descartes

Champs sur Marne

77447 Marne-la-Vallée Cedex 2

France

Tél. +33 (0)1 81 66 80 00

[www.ifsttar.fr](http://www.ifsttar.fr)

[communication@ifsttar.fr](mailto:communication@ifsttar.fr)

